

Entretemps, Mme Bertieaux, MM. Crucke, Knaepen et Van Goidsenhoven ont déposé une proposition de décret visant la transmission au Parlement des budgets des organismes publics dépendant de la Communauté française (doc. 407 (2016-2017) n° 1). Mme Bertieaux, MM. Destrebecq, Dodrimont et Van Goidsenhoven ont également déposé une proposition de décret visant l'établissement d'un cadastre des subventions en Communauté française (doc. 408 (2016-2017) n° 1). Je vous propose d'ajouter la prise en considération de ces deux propositions de décret à l'ordre du jour.

Plus personne ne demande la parole, l'ordre du jour ainsi modifié, est adopté. (*Assentiment*)

9 Questions d'actualité (Article 82 du règlement)

9.1 Question de Mme Valérie Warzée-Caverenne à Mme Alda Greoli, vice-présidente et ministre de la Culture et de l'Enfance, intitulée «Fin de l'opération «Je lis dans ma commune»»

Mme Valérie Warzée-Caverenne (MR). – Madame la Ministre, nous avons appris la semaine dernière que l'opération «Je lis dans ma commune», qui rassemblait plus de deux cents communes bruxelloises et wallonnes et 80 000 participants, était malheureusement abandonnée pour des raisons budgétaires. Le ministre Dermagne m'a confirmé la semaine passée qu'il n'y aurait pas de subventions en 2017 par manque de moyens. Restent la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Loterie nationale. En votre qualité de ministre de la Culture, pouvez-vous nous informer de vos intentions dans ce dossier?

Cette opération permettait aux communes rurales d'organiser des activités qui rassemblaient les gens autour du livre et de la lecture, thématique qui n'a pas toujours la cote auprès des plus jeunes. Quels étaient les montants engagés par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans cette opération? Pourquoi les subventions pour 2016 n'ont-elles été versées qu'en février 2017? Comment comptez-vous pallier le manque culturel que la fin de cette opération engendrera dans les communes? Je rappelle que cette opération rencontrait un franc succès. Si je devais demander qui, dans cette assemblée, participait avec sa commune à cette opération, je pense que tous les doigts se lèveraient. Nous sommes donc tous très déçus de cette décision.

Mme Alda Greoli, vice-présidente et ministre de la Culture et de l'Enfance. – Madame, comme vous, je suis très attentive à l'accès à la lecture et à son importance dès le plus jeune âge. Je rappelle la structure du budget de l'ASBL Tex-

to pour organiser cette opération: 100 000 euros venaient de la Région wallonne, la Région de Bruxelles-Capitale apportait 40 800 euros, un peu plus de 53 000 euros provenaient de fonds propres ou de participations d'autres promoteurs et la Fédération Wallonie-Bruxelles lui accordait 20 000 euros. Des réunions ont eu lieu à mon cabinet avec les représentants de cette association. Ils savaient qu'ils pouvaient continuer à compter sur les subsides de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

À aucun moment, Texto ne nous a fait part de sa crainte de perdre le subside de 100 000 euros de la Région wallonne. Nous avons donc été informés, comme n'importe qui, par la presse de l'arrêt de l'opération. Ce qui veut dire qu'en ce qui me concerne, j'avais réservé dans mes budgets le montant nécessaire à l'opération. Vous comprendrez qu'une fois l'année entamée, je n'ai pas les moyens de retrouver 100 000 euros pour compenser le retrait de la Région wallonne. Je suis ouverte à un contact avec Texto pour l'année prochaine. Mais pour cette année-ci, au vu de l'échéance bien trop rapprochée, je ne peux pas dégager des moyens pour aider cette association.

Mme Valérie Warzée-Caverenne (MR). – Madame la Ministre, quelques interrogations subsistent. En effet, le montant prévu était inscrit au budget 2016 de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Toutefois, comme je l'ai souligné lors de ma question, la subvention pour l'année dernière n'a été liquidée qu'au mois février 2017. Cela ne garantissait rien pour la suite... J'ajoute que la Loterie nationale attribue ses subsides en fonction de la défense des dossiers qui lui sont présentés. Vous auriez dû, me semble-t-il, mieux présenter et défendre ce dossier en 2016, car les subsides de la Loterie nationale ont diminué de moitié. Le reste a été accordé à une autre opération de promotion de la lecture. Je vais donc réitérer mon souhait que vous défendiez ce dossier de concert avec la Région wallonne. J'espère que nos communes wallonnes et bruxelloises pourront, dès 2018, profiter à nouveau de cette belle opération.

9.2 Question de M. Jean-Charles Luperto à Mme Alda Greoli, vice-présidente et ministre de la Culture et de l'Enfance, intitulée «Chute de fréquentation des cinémas: quelles mesures pour soutenir le secteur?»

M. Jean-Charles Luperto (PS). – La dernière enquête Cinedata sur la fréquentation des salles de cinéma en Belgique révèle des chiffres peu réjouissants. En effet, une baisse de fréquentation de 8 % a été enregistrée en 2016, après une hausse en 2015. La tendance est toutefois nettement à la baisse depuis dix ans et l'érosion semble se poursuivre. Ce constat est aussi valable pour les cinémas de quartier et de proximité. Plusieurs éléments ont déjà été avancés pour expliquer cette